

la juger dans son ensemble, que l'architecte ait dit son dernier mot. Mais nous joindrons de suite nos éloges à ceux que la presse a déjà donnés à l'élégance monumentale de la salle des Pas-Perdus, tout en reconnaissant qu'en hiver on ne pourra pas en supporter la température. Nous voudrions voir disparaître des parois latérales ces lourds caissons simulant le marbre, et dont le stuc vert, noir et rouge fatigue l'œil par un trop brusque contraste de tons. Les caractères employés pour désigner les différentes chambres, sont trop forts, manquent de sévérité, et nuisent aux autres détails, en absorbant trop l'attention.

Nous reproduisons ici l'appréciation que le *Moniteur Judiciaire* a donnée des trois salles d'audience récemment inaugurées :

« La première chambre civile où se plaident les audiences les plus solennelles et où se tiennent les séances d'apparat, surpasse les deux autres en étendue. C'est un carré long dont le périmètre est formé d'un double étage de pilastres en marbre, les entrecolonnements sont revêtus de boiseries sobrement travaillées mais assemblées avec goût, les panneaux sont tendus de damas vert, et encadrés de baguettes dorées. L'estrade où siègent les juges et autres agencements sont convenablement traités. Le plafond est en chêne sculpté et orné dans toute l'étendue de sa surface de caissons à rosaces dorées ; il offre un aspect vraiment splendide. Les détails de cette salle, examinés successivement, présentent peu de prise à la critique, et cependant l'ensemble n'est pas saisissant, et l'on regrette que tant de travail et de richesse ne produise qu'un aussi médiocre effet.

« La seconde chambre civile et la chambre de la police correctionnelle sont de formes et de dimensions exactement semblables. Là, pas de marbres ciselés, pas de dorures. Toute la décoration consiste en boiseries d'un bon style dont les teintes austères sont tempérées par des tentures de damas bleu de ciel foncé et cramoisi. »

Il faudrait plus de temps et d'espace qu'il ne nous en reste pour nous occuper avec quelques détails de la salle de spectacle que M. Dardel, architecte de la Ville, vient de nous livrer après une complète et rapide métamorphose. Plus spacieuse que l'ancienne, elle est d'un aspect grandiose et agréable, et si elle n'offre pas la sévère unité de son aînée, en revanche elle a, dans sa disposition générale, une certaine recherche de confortable qui sera d'autant plus appréciée que jusqu'ici nous avons été peu gâtés sous ce rapport. L'aristocratie, tout-à-fait reléguée dans l'obscurité, ne trouvera plus ce double rang de loges d'un si heureux effet quand il était rempli d'élégantes parures et de jolies femmes, mais la classe bourgeoise, pour qui tout a été sacrifié, n'aura que des remerciements à adresser à l'architecte pour la commodité des places et leur bonne disposition.